



Soutiens Ton Club

*Votre club mérite le soutien
de toute une communauté*



Fondation
du Sport
Français

Soutiens Ton Club c'est :

La plateforme de mécénat participatif de la Fondation du Sport Français qui permet à votre association sportive de collecter des dons d'entreprises et de particuliers : simplement, en toute sécurité, sans aucune démarche administrative.

Ce que vous gagnez



Une **cagnotte personnalisable** en ligne à l'image de votre club



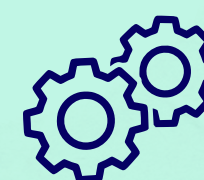
Un **cadre juridique et fiscal sécurisé**, porté par la Fondation



Aucune formalité administrative à accomplir pour le club

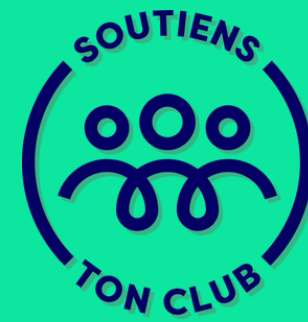


Une **visibilité** auprès d'un **réseau de donateurs** engagés



Une mise à disposition d'**outils pour prospecter**

Les avantages pour vos donateurs



En faisant un don à votre club via Soutiens ton Club, **vos donateurs bénéficient des avantages fiscaux du mécénat**, garantis par la Fondation du Sport Français, **seule fondation sportive reconnue d'utilité publique en France**.

60%

de réduction fiscale

pour les entreprises

*dans la limite de 20 000 € ou 0,5% du CA.
Report de l'excédent possible sur les 5
exercices suivants. (CGI Art. L.238 bis)*

66%

de réduction fiscale

sur le revenu pour les particuliers

*dans la limite de 20% du revenu imposable.
Report possible sur 5 années suivantes.
(CGI Art. L.200)*

75%

de réduction fiscale

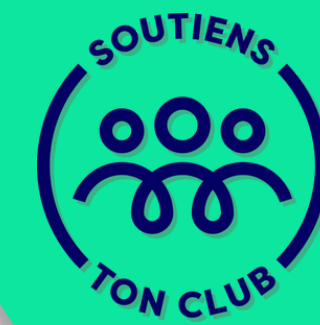
sur la fortune immobilière pour les particuliers

*dans la limite de 50 000€ par an.
(CGI Art. L.978)*

- Un **don de 1 000 €** d'une **entreprise** ne coûte réellement que **400 € après réduction d'impôt**.
- Un **don de 1 000 €** d'un particulier ne coûte réellement que **340 € après réduction d'IR**.



Comment ça marche ? - 4 étapes pour lancer votre cagnotte



1



Créez votre campagne

Rendez-vous sur www.soutienstonclub.fr et cliquez sur "Inscrire son club"

+ INSCRIRE SON CLUB

2



Déposez vos documents

Préparez et joignez les trois pièces suivantes :

- **RIB du club** (daté et signé)
- **Dernière version des statuts** (signée)
- **Attestation d'affiliation à votre fédération** pour la saison en cours

3



Personnalisez votre page

Ajoutez le nom de votre club, votre projet, vos visuels.
La plateforme est entièrement personnalisable.

4

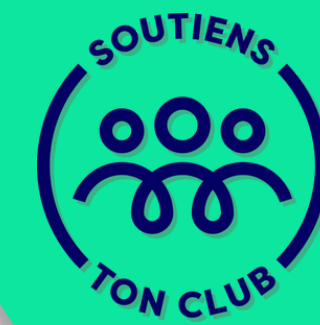


Mobilisez & collectez !

Partagez votre cagnotte auprès de vos adhérents, partenaires locaux et entreprises du territoire.
Les dons arrivent directement sur la plateforme, sans aucune action de votre part.



Comment ça marche ? - Le circuit des reversements

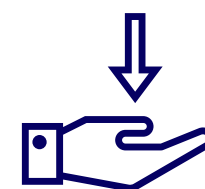


01



Dons collectés sur la plateforme (mois M), CERFA sous 48H

02



Réception des dons par la Fondation en début de mois M+1*

*Avec déduction des frais de gestion.

03



Reversement au club sous un délai usuel d'un mois après déduction des frais de gestion

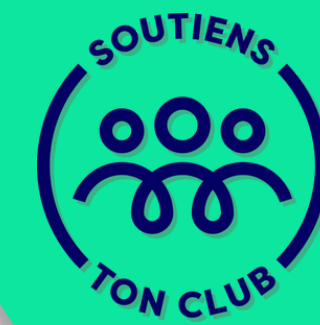


Les dons sont encaissés par la Fondation du Sport Français, qui émet les reçus fiscaux et reverse les fonds au club.

Aucune démarche n'est requise de votre côté.



Informations pratiques - Modalités de don

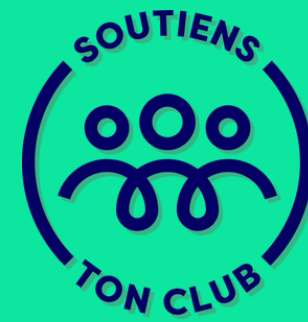


Montant du don	Mode de paiement	Procédure
Moins de 10 000€	Carte bancaire OU Virement instantané sur le site (fintec)	Paiement direct sur la cagnotte
Plus de 10 000€	Virement bancaire	Hors plateforme*

*Pour tout **paiement hors plateforme**, contacter Victor Mutte : victor.mutte@fondation-du-sport-francais.fr



Informations pratiques



Frais de gestion

La Fondation du Sport Français prélève des frais de gestion sur chaque don reçu, **pour assurer le traitement administratif, fiscal et financier du dispositif** :

- **5% du montant** du don pour les paiements effectués **via la plateforme**
- **10% du montant** du don pour les paiements **hors plateforme**

Contreparties symboliques

Il est possible de **remercier vos donateurs** par une contrepartie symbolique (goodies, invitation, etc.), sous réserve de respecter les conditions suivantes :

- La valeur de toute contrepartie **ne doit pas dépasser 25% du montant** du don, dans une **limite de 73€ TTC pour un don de particulier**.



Informations pratiques



www.soutienstonclub.fr



contact-soutienstonclub@fondation-du-sport-francais.fr



01 40 02 09 42



14 Rue des Reculettes, 75013 Paris

“Participez au succès de votre club sportif”

Un cadre sécurisé et encadré par la Fondation du Sport Français, reconnue d'utilité publique.





Pour bénéficier d'un accompagnement de proximité,
rapprochez-vous du délégué territorial de votre région.



Délégué territorial Hauts-de-France / Grand Est /
Bourgogne Franche-Comté
grégoire.michel@fondation-du-sport-francais.fr



Délégué territorial Bretagne / Pays de Loire / Normandie
francois.sangam@fondation-du-sport-francais.fr



Délégué territorial Ile-de-France / Centre-Val
de Loire
thibault.cirier@fondation-du-sport-francais.fr



Déléguée territoriale Nouvelle-Aquitaine / Occitanie
ilona.razakazafy@fondation-du-sport-francais.fr



Déléguée territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur
/ Auvergne-Rhône-Alpes / Corse
pauline.paganon@fondation-du-sport-francais.fr

